



Herbicide Arrow 240 EC

Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B simplifiée, sous-catégorie 3.10

Numéro de la demande : 2020-5759
Demande : Catégorie B, sous-catégorie 3.10 (ajouts ou modifications sur les étiquettes du produit – mélanges en cuve)
Produit : Herbicide Arrow 240 EC
Numéro d'homologation : Numéro d'homologation 28224
Principe actif (p.a.) : Cléthodime [CLE]
Numéro de document de l'ARLA : 3261562

Contexte

L'herbicide Arrow 240 EC est un herbicide sélectif de postlevée homologué pour la suppression d'un large éventail de graminées dans une variété de cultures à grandes feuilles. Pour obtenir des renseignements précis sur les exigences relatives aux utilisations, aux doses et aux méthodes d'application, aux mises en garde, aux restrictions et au port de l'équipement de protection individuelle, veuillez consulter l'étiquette du produit.

But de la demande

Cette demande visait à modifier l'homologation de l'herbicide Arrow 240 EC afin d'y inclure une référence générale concernant les adjuvants pour l'utilisation d'huile végétale méthylée avec l'herbicide Arrow 240 EC.

Évaluation des caractéristiques chimiques, évaluation sanitaire et évaluation environnementale

Aucune évaluation des caractéristiques chimiques du produit n'était requise, car celles-ci n'ont pas été modifiées. Aucune évaluation sanitaire ni environnementale n'était requise puisque le profil d'emploi, y compris les cultures hôtes, les délais d'application et la dose maximale d'application, n'a pas été modifié.

Évaluation de la valeur

La modification des recommandations relatives aux adjuvants afin d'inclure une référence générale à l'huile végétale méthylée offre aux utilisateurs une plus grande flexibilité dans le choix de leur adjuvant à base d'huile végétale méthylée préféré et/ou de l'adjuvant disponible.

Les données tirées d'essais en champ, d'une justification et des homologations existantes ont démontré que toute huile végétale méthylée devrait fonctionner et constituer un adjuvant efficace en combinaison avec l'herbicide Arrow 240 EC. Par conséquent, l'ajout d'une référence générale concernant l'utilisation d'huile végétale méthylée avec l'herbicide Arrow 240 EC a été étayé sur le plan de la valeur.

Conclusion

L'ARLA a terminé l'évaluation de la présente demande et juge que les renseignements fournis sont adéquats pour modifier l'homologation de l'herbicide Arrow 240 EC afin d'inclure une référence générale aux adjuvants à base d'huile végétale méthylée.

Références

Numéro de document de l'ARLA

Référence

3220295	2020, Norac, Canola, Saskatoon, 2018, Arrow + MSO, Adama, Dec 22, 2020, DACO: 10.2.3.3(B).
3220296	2020, Norac, Canola, Elm Creek, 2020, Arrow + MSO, Adama, Dec 22, 2020, DACO: 10.2.3.3(B).
3220297	2020, Norac, Canola, Minto, 2020, Arrow + MSO, Adama, Dec 22, 2020, DACO: 10.2.3.3(B).
3220298	2021, 2020-5759 ADAMA Arrow 240 EC DACO 10.6 Value Rationale, DACO: 10.6.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre de Santé Canada, 2021

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement sur support magnétique ou autre, ou de la verser dans un système de recherche documentaire, sans l'autorisation écrite préalable de Santé Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0K9